

Le jeudi 6 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prise en compte du handicap dans les projets de loi : Une avancée pour la politique nationale du handicap ?

L'APF salue la parution de la circulaire relative à la prise en compte du handicap dans les projets de loi, promesse du président de la République. Cette circulaire répond aux attentes de l'APF qui se bat depuis plusieurs années pour une politique transversale et inclusive du handicap.

Ainsi, dès la formation du nouveau gouvernement, l'APF a fait part de sa volonté de participer aux différentes grandes concertations (conférence sociale, refondation de l'école, plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et les exclusions) pour défendre sa vision d'une société inclusive, ouverte à tous et dans laquelle chaque citoyen puisse jouir pleinement de ses droits et mener une vie décente.

L'APF attend de la mise en œuvre de cette circulaire un pas supplémentaire vers une politique nationale du handicap juste et ambitieuse, mais reste néanmoins attentive quant à sa mise en œuvre.

L'APF revendique l'ambition d'une politique transversale et intégrée du handicap depuis plusieurs années. En 2010, avec son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous », l'APF a réaffirmé ces valeurs tout en proposant des leviers et des moyens d'actions pour construire une société ouverte à tous.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement affirme sa volonté d'une politique transversale et interministérielle, l'APF demande à être partie prenante de toutes les grandes concertations sociales et sociétales pour promouvoir sa vision d'une société inclusive.

Par ailleurs, l'APF salue la mention de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies comme socle des dispositions spécifiques pour les personnes en situation de handicap dans les projets de loi à venir.

L'APF reste néanmoins vigilante, il ne s'agit pas de dissoudre les problématiques liées au handicap qui peuvent être parfois spécifiques, mais bien de prendre en compte le handicap dans une dimension de société inclusive.

Il est important que l'ensemble des ministères appréhende à sa juste valeur toutes les dimensions du handicap afin de pouvoir être mobilisé au mieux sur ce sujet. L'APF multiplie actuellement les rencontres avec des nombreux ministères afin d'identifier les sujets d'actualité et de travail des prochains mois.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37